

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

Envoyé en préfecture le 24/11/2022

Reçu en préfecture le 24/11/2022

Publié le

ID : 065-246500573-20221122-2022\_105-DE



L'an deux mille vingt deux, le 22 novembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 16/11/2022, s'est réuni en session ordinaire à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 40 Nombre de suffrages exprimés : 48 Votes Pour : 48 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Audit OM – Choix du scénario  <b>N° 2022-105</b>
--	--

**Présents (40)** : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, LLOP Frédéric, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONE Michel, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, MUR François, VERGNE Jacques, SOLANA Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, DARAN René, FOURTINE Didier, ISOART Jean-Michel.

**Présents non votant** : GIRON Julienne, RIVIERE Patrick

**Absents (14)** : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, ESCOULA Bernard, CARTAN Olivier, GAY Eric, CLIMENT Emmanuel, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, CASCARRE Victor.

**Procurations (8)** :

- MOUNIQ Jean à CARRERE Philippe
- DUNAN Anne à DESMARAIS Nadine
- DESCOUENS Bernard à LACAZE Noel
- ROBIN Isabelle à RODRIGUEZ Marie-José
- BOURREC Christophe à FOURTINE Didier
- MIR André à AIZIER Philippe
- NARS Aline à DARAN René
- SALAT Jacques à ISOART Jean-Michel

M. ARMANET Henri a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président rappelle qu'une présentation de l'audit remis par le bureau d'étude ECOGEOS a été faite le mardi 11 octobre 2022 au bureau communautaire et à la commission environnement, puis **le 18 octobre 2022 au conseil communautaire** :

Deux scénarios ont été étudiés.

- TOUS AU SMECTOM : coût = 2 260 K€
- TOUS EN REGIE CCAL : coût = 2 380 K€ (hors coût de sortie SMECTOM Aure et VA)  
Pour rappel coût 2021(matrice) = 2 310K€

Le SMECTOM a apporté des réponses aux questions qui leur ont été posées

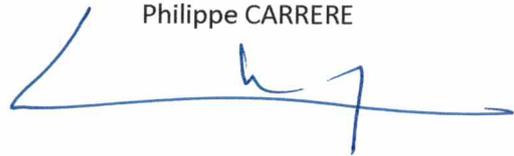
Après discussions et analyses de ces différents éléments, Monsieur le Président propose de choisir un des deux scénarios et il invite les membres du conseil communautaire à en délibérer.

Après en avoir délibéré et, **à l'unanimité**, des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Approuve l'adhésion des 3 pôles « Haute Vallée d'Aure », « Aure 2008 » et « Louron » au SMECTOM à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 ;
- mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU